

Information pack

Cité internationale des arts



1. PRESENTATION OF CITE

Founded in 1965, Cité internationale des arts is today the largest artist residency center in the world: 22, 000 artists have been hosted in residence since its creation. Its ideal location in the heart of Paris is an added value for artists to interact with the cultural scene of the French capital, and it makes Cité an important hub in the cultural landscape of Paris and internationally.

Cité internationale des arts is located on two complementary sites, one in the Marais district and the other in Montmartre. With its 135 French and international partners, it welcomed in 2018 1,200 artists from 100 countries in more than 300 studios. Artists from all disciplines but also curators are hosted for residencies that can last from 2 to 12 months.

The ambitious project of Cité internationale des arts is to welcome artists from all around the world, giving them the adequate environment to encourage encounters, artistic crossovers and creativity. It is a place open to dialogue between cultures, where artists meet their audiences and professionals.

2. RESIDENCY CONTACT DETAILS

Website www.citedesartsparis.fr
Facebook & Instagram: @citedesartsparis
Twitter: @citedesarts

Address Cité internationale des arts / Marais
18, rue de l'Hôtel de Ville
75180 Paris Cedex 04

Cité internationale des arts / Montmartre
24, rue Norvins
75018 Paris

Telephone +33 (0)1 42 78 71 72 (switchboard)

The main phone number of the Cité internationale des arts and for all studios. Incoming calls are transferred to the telephone in your studio by the operator. If you are out, only urgent messages will be recorded.

To protect the privacy of artists, the Cité internationale des arts doesn't release the address of overseas studios and apartments to enquirers without prior consent. You should distribute this address and phone number to people of your choice before departure.



Reception and night guardian

The reception desk is open 24 hours a day. After 10pm, the Cité internationale des arts gate is closed and you will have to use your key to open the door or to ring and wait for the night guardian. On Saturdays and Sundays and at night, the night guardian may conduct security rounds, taking them away from the front desk.

3. CITÉ CONTACTS

Administration offices are located in the main building, ground floor and 1st floor.

Bénédicte Alliot – Director General
Joséphine Brunner – Deputy Director

Vincent Gonzalvez – Residency Manager
vincent.gonzalvez@citedesartsparis.fr

Véronique Davost – Assistant - Residency Department
veronique.davost@citedesartsparis.fr

André Eskandar – Assistant - Residency Department
andre.eskandar@citedesartsparis.fr

Marie-Jeanne Arroyo – Reception Manager
mariejeanne.arroyo@citedesartsparis.fr

François Tiger – External Relations Officer
francois.tiger@citedesartsparis.fr

Angélique Veillé – Communication Manager
communication@citedesartsparis.fr

Corinne Loisel – Cultural Programmes Manager
programmation@citedesartsparis.fr

Guillaume Lefevre – Events and Spaces Coordinator
espaces@citedesartsparis.fr

Accounting office
prestations@citedesartsparis.fr

Reception desk in Marais Site: dial 9 on the phone in your studio or +33 (0) 1 42 78 71 72 from another phone.

Reception in Montmartre Site: +33 (0)6 43 13 24 16



4. HOW TO GET TO CITÉ

Airports:

Aéroport Charles de Gaulle
Aéroport d'Orly
Aéroport de Beauvais

Train stations:

Gare du Nord
Gare de l'Est
Gare de Lyon
Gare d'Austerlitz
Gare Montparnasse
Gare St Lazare

Taxi

G7: 3607
Taxi Bleu: 3609
Taxi Station St Paul: +33 (0)1 48 87 49 39
UBER: www.uber.com
Chauffeur Privé: www.chauffeur-prive.com

Public transport

The Metro provides transport to all parts of the city. The nearest Metro stops are Pont Marie and St Paul. Pont Marie stop (on pink line 7) is located just in front of the Cité's main entrance. St Paul stop (on yellow line 1) is 3 minutes walking distance from the Cité. Many of the areas of historical and cultural interest can be reached on foot, including the four main gallery districts.

To get to the Montmartre site, the nearest Metro stop is Lamarck-Caulaincourt (on green line 12). The stop is at 5 minutes walking distance from the Cité. Attention: there are stairs to get to the site.

Fares for the metro, RER, and bus: <https://www.ratp.fr/en/titres-et-tarifs>
Metro Map: <http://www.plandeparis.info/paris-metro/metro-map.html>

5. STUDIO – ACCOMMODATION

The Cité internationale des arts manages 326 studios spread over two sites, one in Le Marais and one in Montmartre.

The furniture comprises a bed, a bookshelf, a small table, chairs and a dresser. A larger table and easel may also be requested if necessary.



Amenities

Provided

Telephone
Kitchen implements
Bedding
Bed linen
Wifi connection (Only in Marais site)

Not provided

Towels
Computer
Mobile phone
Food
Wifi connection (In Montmartre Site)
Telephone (In Montmartre Site)

Please note: You are not allowed to bring your own furniture.

Maintenance and cleaning

Residents are responsible for the cleaning of the residential studio, bed lining and the removal of rubbish. A laundry is available in the basement of the main building and in the Annex building at the second and third floor, and a reasonable fee for washing (€3) and drying (€2). Coins can be purchased at the reception desk of the main building, 18 rue de l'Hôtel de Ville.

Families and guests

The studio is suitable for a single artist or couple. Cité regulations also allow one child under seven years old to be in residence with his/her parent/s, however space is limited.

Residents who choose to have a visitor or a guest need to write to the administration in advance to arrange for the hire of a mattress and to get bed linen.

There is a monthly charge per extra person. For the most up-to-date rates and charges please contact the Cité directly.

Accessibility

Access needs for living quarters during a residency can be accommodated upon request.

Security

Cité provides a security service 24/7. Security men are present to respond to all situations.

6. STUDIO – WORKSPACES

Due to the limited space for large works, the studio only allows artists to produce work on a small scale and/or to make preliminary drawings, photographs or research for larger works to be made after the residency.

The Cité includes facilities for musicians and performers, print and ceramic workshops, and limited access to very basic tools.

Auditorium

The Auditorium of Cité internationale des arts offers an ideal space and a configuration adapted to the production of varied events: meetings, concerts, conferences, performances and also rehearsals.

With a surface area of 300 m² and a seating capacity of 128, the auditorium is equipped with an organ and a Bösendorfer piano ½ grand. The dimensions of the stage favor the presentation of

small musical formations and its hollow brick wall coverings give the venue a high-quality acoustics.



Rehearsal studios

At the disposal of residents and external structures/persons, the Cité internationale des arts has 9 rehearsal studios equipped with piano (upright or ¼ grand). Among them, 1 rehearsal studio (100 m²) for the live performance equipped with a wooden floor and mirrors. They are open every day from 9 am till 12 pm. Users must pay a service charge.

Workshop studios

At the disposal of residents and external structures/persons, the collective engraving, silk screening and ceramic ateliers (baking oven), allow professional artists to continue their creative process on site. Each artist is responsible for his or her own equipment and supplies. The engraving and silk-screening workshop is open every day from 9 am till 10 pm. Once registered, the artist collects the keys from the reception, and fills a schedule of use, within the limit of 2h/day or 10h per week.

The ceramic oven is also open every day from 9 am to 10pm. A technician accompanies the artist to deposit the works and light the oven. Two days are necessary, including the cooking and cooling times of the works.

Café des Arts

Café des Arts is a convivial space. It is designed to be a place for inter-resident meetings, meetings with professionals and visitors, and convertible into a projection or debate room.

7. SOCIAL AND CULTURAL EVENTS

Cité internationale des arts community, is transdisciplinary, transgenerational and transnational.

There is a register of the country and art form of each resident at reception, so artists may contact others by visiting their studios. The Cité internationale des arts is on Facebook, Twitter and Instagram and the number of the registered residents is increasing every month.

The resident will be taking part in the life of the community of more than 300 artists hosted at Cité internationale des arts at the same time and its cultural dynamism. He will get the possibility to attend the events proposed by the Cultural Service of Cité internationale des arts.

Artistic programming is coordinated and implemented by the Cité internationale des arts' team, which selects projects presented in the programs organized in its premises or outside the walls. To participate, the resident will have to come and present his project to the Cultural Programming Service team (concert, exhibitions, performances, etc.).

Contact: Corinne Loisel (programmation@citedesartsparis.fr).

The calendar of events is also available on www.citedesartsparis.fr.

- The weekly "Concerts Cité" allow artists to present a repertoire to a mixed audience (people from out of Cité and resident).



- The evenings "Present&Projet" offer artists the opportunity to present, for the duration of an evening, a project completed or in progress.
- Exhibitions or performances in the Corridor or La petite Galerie, dedicated to visual arts, mainly painting, drawing or photography.
- The "Open studios" allow artists to open at any time their studio to present a project completed or in progress. Open Studios at the Cité internationale des arts are often great opportunities to meet professionals, other artists and the general audience. Information: <http://bit.ly/openstudioprocedure>

Cité is also keen to encourage exchanges between artists, and organize moments of meetings, with teams and residents:

- Monthly lunches: Each month, Cité internationale des arts invites all residents to take part in a convivial moment during which residents meet the management teams and exchange with each other. Partner institutions are regularly invited to meet with residents.
- Museum card: As soon as they arrive at the Cité internationale des arts, residents benefit from a special admission card to most of Paris museums.

Every Monday morning residents receive the internal newsletter with the cultural program of Cité for the week, cultural activities in Paris, general information, calls for project and funding opportunities.

To find more information about the cultural life in Paris:

<https://www.sortiraparis.com/lang/en>
<https://www.timeout.com/paris/en>
<https://quefaire.paris.fr/>

8. PUBLIC HOLIDAYS

Please avoid arrivals on those days.

2019

1 January	Tuesday	New Year's Day
22 April	Monday	Easter Monday
1 May	Wednesday	Labor Day/May Day
8 May	Wednesday	Victory in Europe Day
30 May	Thursday	Ascension Day
10 June	Monday	Whit Monday
14 July	Sunday	Bastille Day
15 August	Thursday	Assumption of Mary
1 November	Friday	All Saints' Day
11 November	Monday	Armistice Day
25 December	Wednesday	Christmas Day



9. INSURANCE

Artists are responsible for organizing and paying for their own travel insurance for their residency, including health insurance that is required by their country of residence.

Artists must report any damage caused to the building or inventory (beyond normal wear and tear).

The Cité internationale des arts is insured for all risks for which it is liable. The rent of the studio also includes an insurance for the resident covering:

- Rental risks, recourse by neighbors and third parties.
- Damage to property, including theft, with a general deductible of €200 and a maximum coverage of €20,000 per dwelling with in-flight exclusion of musical instruments or precious objects (e. g. paintings above €1,500)

10. GENERAL INFORMATION

Language

The French people appreciate it when visitors try to speak French, rather than having the expectation that the whole world speaks English.

Cité offers French language classes for residents, catering to all skill levels. Lessons take place twice a week for two hours and cost €10 per class. Residents are encouraged to take part in these lessons, as they are a good way to meet others staying at the Cité.

Many residents undertake a French language course before their departure. To find a class, contact the Institut français or Alliance française in your closest country.

11. PARTICIPATION

The team of Cité works to ensure that residents maximize their residency experience by engaging with the international arts community.

We encourage residents to maintain contact with their hosts throughout their residency and to participate in the social and networking activities offered as part of the residency program.

Residents are invited to present their project and make their needs known at the very beginning of their residency to Cité internationale des arts' team.

While you may conduct short trips away from Cité, it is expected that you are not absent for an extended period of time (exceeding two weeks at a time). Please notify the reception if you are away for several days and please note that no one will be able to occupy the studio in your absence.



12. CONSIDERATION

While you are on your residency, you'll be sharing facilities with a diversity of artists from around the world. We expect that you approach your fellow residents with respect, tolerance and consideration of their different backgrounds, cultures and orientations.

We remind you that noise is not allowed between 10 pm and 8 am.

Please keep in mind that your studio will be passed on to another of your peers. Your consideration in leaving the space reasonably clean and tidy is appreciated. Please report any missing or damaged facilities to the residency provider and/or the partner institution.

13. COMMUNICATION

As a resident of the Cité internationale des arts, it is important that you display the logo of the Cité internationale des arts on when you communicate about your residence or projects on all your communication media (printed and digital). This will allow the communication department to promote your projects.

You can request it from the communication department (communication@citedesartsparis.fr).

Kit d'information

Cité internationale des arts



5. PRÉSENTATION DE LA CITE

Fondée en 1965, la Cité internationale des arts est aujourd'hui le plus grand centre de résidences d'artistes au monde : 25 000 artistes ont été accueillis en résidence depuis sa création. Sa situation idéale en plein cœur de Paris permet aux artistes d'être en prise directe avec la scène culturelle de la capitale française et fait de la Cité internationale des arts un acteur de premier plan dans le paysage culturel parisien et à l'échelle internationale.

La Cité internationale des arts s'étend sur deux sites complémentaires, l'un dans le Marais et l'autre à Montmartre. En 2018, en partenariat avec 135 organismes français et internationaux, elle a accueilli dans plus de 300 ateliers 1 200 résidents de 100 pays. La Cité accueille des artistes de toutes disciplines, ainsi que des commissaires d'exposition, pour des résidences de 2 à 12 mois.

Ce projet ambitieux né de la volonté de réunir à Paris des artistes du monde entier, confère à la Cité un statut singulier qui favorise les rencontres, les croisements artistiques et la créativité. C'est un lieu de vie ouvert au dialogue entre les cultures, où les artistes rencontrent leurs publics et des professionnels.

6. POUR CONTACTER LA CITÉ

Site web www.citedesartsparis.fr
Facebook & Instagram: @citedesartsparis
Twitter: @citedesarts

Adresse [Cité internationale des arts / Marais](#)
18, rue de l'Hôtel de Ville
75180 Paris Cedex 04

[Cité internationale des arts / Montmartre](#)
24, rue Norvins
75018 Paris

Téléphone +33 (0)1 42 78 71 72 (standard)

Il s'agit du numéro de téléphone principal de la Cité internationale des arts ; le standard passe les appels aux ateliers-logements et, en votre absence, note les messages urgents.

Pour protéger la vie privée des artistes, la Cité internationale des arts ne communique pas l'adresse des résidents sans leur accord préalable. Avant votre départ, n'oubliez pas de donner votre adresse et votre numéro de téléphone aux personnes avec qui vous souhaitez rester en contact.

Cité internationale des arts

18, rue de l'Hôtel de Ville - 75180 Paris Cedex 04

+33 (0)1 42 78 71 72 - admissions@citedesartsparis.fr - www.citedesartsparis.fr



La réception et le gardien de nuit

L'accueil est assuré en permanence 7j/7 et 24h/24. A partir de 22h, la grille de l'entrée principale est fermée, vous devez donc utiliser votre clef pour ouvrir la porte, ou bien sonner et puis patienter jusqu'à l'arrivée du gardien de nuit. Le samedi et le dimanche, ainsi que pendant la nuit, celui-ci peut être amené à s'absenter pour effectuer des rondes de surveillance.

7. POUR NOUS CONTACTER

Les bureaux de l'administration se trouvent dans le bâtiment principal au rez-de-chaussée et au premier étage.

Bénédicte Alliot – Directrice Générale
Joséphine Brunner – Directrice adjointe

Vincent Gonzalvez – Responsable, service des résidences
vincent.gonzalvez@citedesartsparis.fr

Véronique Davost – Assistante, service des résidences
veronique.davost@citedesartsparis.fr

André Eskandar – Assistante, service des résidences
andre.eskandar@citedesartsparis.fr

Marie-Jeanne Arroyo – Responsable du service d'accueil
mariejeanne.arroyo@citedesartsparis.fr

François Tiger – Chargé des relations extérieures
francois.tiger@citedesartsparis.fr

Angélique Veillé – Chargée de communication
communication@citedesartsparis.fr

Corinne Loisel – Responsable programmation culturelle
programmation@citedesartsparis.fr

Guillaume Lefevre – Chargé de la coordination des espaces et de l'événementiel
espaces@citedesartsparis.fr

Comptabilité
prestations@citedesartsparis.fr

Pour joindre l'accueil sur le site du Marais, composer le 9 sur le téléphone dans votre atelier-logement, ou le +33 (0) 1 42 78 71 72 à partir d'un autre téléphone.

Pour joindre l'accueil sur le site de Montmartre, composez le +33 (0)6 43 13 24 16



8. COMMENT VENIR À LA CITÉ

Aéroports:

Aéroport Charles de Gaulle
Aéroport d'Orly
Aéroport de Beauvais

Gares:

Gare du Nord
Gare de l'Est
Gare de Lyon
Gare d'Austerlitz
Gare Montparnasse
Gare St Lazare

Taxi

G7: 3607
Taxi Bleu: 3609
Taxi Station St Paul: +33 (0)1 48 87 49 39
UBER: www.uber.com
Chauffeur Privé: www.chauffeur-prive.com

Transports Publics

Il est facile de se déplacer à Paris par le métro. Les stations les plus proches du site du Marais sont Pont Marie et St Paul. L'entrée principale est située en face de la station de Métro Pont Marie (ligne 7) ; St Paul (ligne 1) n'est qu'à 3 minutes à pied de la Cité.

La plupart des sites d'intérêt historique ou culturel sont accessibles à pied, y compris les quatre principaux quartiers où se concentrent les galeries.

Pour le site de Montmartre, la station de métro la plus proche est Lamarck-Caulaincourt (ligne 12), qui se trouve à 5 minutes à pied de la Cité. Attention il faut monter des marches pour accéder au site.

Pour connaître les tarifs du métro, du RER et du bus: <https://www.ratp.fr/titres-et-tarifs>

Pour consulter le plan du métro: <http://www.plandeparis.info/paris-metro/metro-map.html>

5. ATELIER – LOGEMENT

La Cité internationale des arts dispose de 326 ateliers-logements répartis sur ses deux sites : dans le quartier du Marais et celui de Montmartre. Le mobilier comprend un lit, une étagère, une petite table, des chaises et une commode. Le cas échéant, vous pouvez demander de disposer d'une table plus grande ou d'un chevalet. À noter : le mobilier personnel n'y est pas admis.

Équipements

Fourni

Téléphone
Ustensiles de cuisine
Draps de lit
Accès WiFi (uniquement au Marais)

Non fourni

Serviettes
Ordinateur / Téléphone portable
Nourriture
Accès WiFi (site de Montmartre)
Téléphone (site de Montmartre)

Entretien et nettoyage

Chaque résident est responsable du ménage dans son atelier et doit laver le linge de lit et sortir les poubelles. Une laverie est à votre disposition au sous-sol du bâtiment principal et dans le bâtiment annexe au deuxième étage et au troisième étage. Les tarifs sont très raisonnables : 3€ pour un jeton de lave-linge et 2€ pour le sèche-linge. Vous pouvez acheter les jetons à l'accueil dans le bâtiment principal, 18 rue de l'Hôtel de Ville.

Familles et invités

L'atelier convient à un artiste vivant seul ou en couple. Le règlement intérieur de la Cité permet aux parents d'y accueillir en plus un enfant âgé de moins de 7 ans, mais il n'y a pas beaucoup de place.

Pendant leur séjour, les artistes en résidence peuvent accueillir des visiteurs ou des invités à condition d'en informer l'administration par écrit au préalable pour la location d'un matelas et le linge de lit.

Un supplément financier mensuel est demandé pour chaque personne supplémentaire. Pour connaître les tarifs actuels, veuillez contacter la Cité.

Accessibilité

Nous sommes en mesure de répondre aux besoins d'accessibilité aux ateliers pendant votre séjour. Contactez-nous.

Sécurité

La Cité a un service de sécurité 24h sur 24. Les agents de sécurité peuvent faire face à toute éventualité.

6. ATELIERS – LIEUX DE TRAVAIL

En raison du peu d'espace disponible, vous ne pouvez produire des œuvres de grand format. Vous pouvez produire des photographies et/ou des dessins préliminaires et également faire des recherches pour la création d'œuvres de plus grand format à l'issue de votre résidence.

La Cité est dotée d'équipements pour les musiciens et pour les arts du spectacle, ainsi que des ateliers de gravure et de sérigraphie, un four à céramique. Il y a un accès limité aux outils de base.

Auditorium

L'auditorium de la Cité internationale des arts, sur le site du Marais, offre un espace idéal et une configuration adaptée à la production d'événements variés : rencontres, concerts, séminaires, conférences, performances et également répétitions.

D'une superficie de 300 m² et d'une capacité d'accueil de 128 places assises, l'auditorium est doté d'un orgue et d'un piano Bösenforfer ½ queue. Les dimensions de la scène favorisent la présentation de petites formations musicales et ses revêtements muraux en briques creuses confèrent au lieu une acoustique de grande qualité.



Studios de répétition

À disposition des résidents et des structures/personnes extérieures, la Cité internationale des arts tient à disposition 9 studios de musique, chacun doté d'un piano (droit ou $\frac{1}{4}$ queue) et 1 studio de répétition (100 m²) pour le spectacle vivant équipé d'un plancher et des miroirs. Ils sont ouverts tous les jours de 9h à minuit. La réservation est payante.

Ateliers collectifs

À disposition des résidents et des structures/personnes extérieures, les ateliers collectifs de gravure, sérigraphie et céramique (four de cuisson), permettent aux artistes professionnels de poursuivre sur site leur processus de création. Chaque artiste se procure son matériel et ses fournitures personnelles et en est responsable. L'atelier de gravure et de sérigraphie est ouvert tous les jours de 9h00 à 22h00. Une fois inscrit, l'artiste récupère les clés auprès de l'accueil, et remplit un planning d'utilisation, dans la limite de 2h/jour ou 10h par semaine.

Le four à céramique est également ouvert tous les jours de 9h00 à 22h00. Un technicien accompagne l'artiste pour le dépôt des œuvres et l'allumage du four. Deux jours sont nécessaires, comprenant les temps de cuisson et de refroidissement des œuvres.

Café des Arts

Le Café des Arts est un espace de convivialité. Il est conçu pour être un lieu de rencontres entre les résidents, de rendez-vous avec des professionnels, des visiteurs, et convertible en salle de projection ou de débats.

7. LES ÉVÈNEMENTS SOCIAUX ET CULTURELS

La Cité internationale des arts est une communauté transdisciplinaire, transnationale et transgénérationnelle.

Pour que les artistes puissent prendre contact avec leurs pairs en se rendant à leur atelier, vous trouverez à l'accueil un registre qui liste le pays d'origine et la discipline de chaque résident. La Cité internationale des arts est également présente sur Facebook, Twitter et Instagram et chaque mois, de plus en plus de résidents s'inscrivent.

Le résident participera à la vie d'une communauté de plus de 300 artistes, qui sont accueillis simultanément à la Cité internationale des arts, et contribuera à son dynamisme culturel. Les résidents peuvent également être invités à participer, sous la forme d'appels à projets, à des événements mis en œuvre par la Cité internationale des arts en lien avec ses partenaires.

La programmation est coordonnée et mise en œuvre par l'équipe de la Cité internationale des arts qui sélectionne les projets présentés dans les programmes qu'elle organise dans ses lieux ou hors les murs. Pour participer, le résident devra venir présenter son projet à l'équipe du service de programmation culturelle (concerts, expositions, performances, etc.).

Contacteur : Corinne Loisel : programmation@citedesartsparis.fr

La programmation peut également être consultée sur : www.citedesartsparis.fr.



- Toutes les semaines, les « Concerts Cité » offrent la possibilité aux musiciens en cours de résidence de présenter un court programme à un public composé de personnes extérieures et d'autres résidents.
- Les soirées « Present&Projet » offrent la possibilité aux artistes de présenter un projet achevé ou en cours de réalisation.
- Des expositions ou des performances peuvent être présentées dans le Corridor ou à la petite Galerie, deux espaces dédiés aux arts plastiques, notamment la peinture, le dessin et la photographie.
- Les "Open studios" offrent la possibilité aux artistes d'ouvrir les portes de leur atelier au moment de leur choix pour présenter un projet achevé ou en cours de réalisation. Les Open Studios à la Cité internationale des arts sont l'occasion de rencontrer des professionnels, d'autres artistes et le public. Pour en savoir plus : <http://bit.ly/openstudioprocedure>

La Cité souhaite favoriser les échanges entre les artistes et organise à ce titre des moments propices à la rencontre de ses équipes et les résidents :

- Déjeuner mensuel : Chaque mois, la Cité internationale des arts invite l'ensemble des résidents à prendre part à un moment convivial durant lequel les résidents rencontrent la direction et les équipes et échangent entre eux. Des institutions partenaires sont régulièrement invitées à échanger avec les résidents.
- Carte musée : Dès leur arrivée à la Cité internationale des arts, les résidents bénéficient d'une carte permettant un tarif préférentiel pour les entrées dans la plupart des musées parisiens.

Tous les lundi matin, les résidents reçoivent la newsletter de la Cité qui présente la programmation culturelle de la semaine, les activités culturelles à Paris, des informations d'ordre général, des appels à projets et des offres de financement.

Pour plus d'informations sur la vie culturelle parisienne:

<https://www.sortiraparis.com/lang/en>

<https://www.timeout.com/paris/en>

<https://quefaire.paris.fr/>

8. JOURS FÉRIÉS

Veillez éviter d'arriver les jours suivants :

2019

1 janvier	Mardi	Jour de l'an
22 avril	Lundi	Lundi de Pâques
1 mai	Mercredi	Fête du travail

Cité internationale des arts

18, rue de l'Hôtel de Ville - 75180 Paris Cedex 04

+33 (0)1 42 78 71 72 - admissions@citedesartsparis.fr - www.citedesartsparis.fr



8 mai	Mercredi	Victoire des alliés
30 mai	Jeudi	Jeudi de l'Ascension
10 juin	Lundi	Lundi de Pentecôte
14 juillet	Dimanche	Fête nationale
15 août	Jeudi	Assomption
1 novembre	Vendredi	La Toussaint
11 novembre	Lundi	Armistice
25 décembre	Mercredi	Noël

9. ASSURANCE

Les résidents doivent souscrire une assurance voyage et une assurance maladie (s'ils ne sont pas protégés par la Sécurité Sociale) et selon les modalités de leur pays d'origine.

Les résidents doivent informer la Cité de tous dommages causés à l'atelier, son mobilier et son équipement (à l'exception de l'usure normale).

La Cité internationale des arts est assurée pour tous les risques où sa responsabilité est engagée. Les prestations mensuelles comprennent une assurance qui couvre les risques suivants :

- Risques locatifs (dommages causés à l'atelier-logement par le résident, ainsi que d'éventuelles réclamations des voisins ou des tiers)
- Dommage aux biens, y compris vol, avec une franchise générale de 200 € et un plafond de garantie de 20 000 € par logement avec exclusion en vol des instruments de musique ou objets précieux (ex. tableaux supérieurs à 1.500 €).

10. PARTICIPATION

Les équipes à la Cité travaillent pour que les résidents tirent le plus de profit possible de leur séjour grâce aux échanges avec la communauté artistique internationale.

Nous encourageons les résidents à rester en contact avec leur hôte pendant le séjour et à prendre part aux activités sociales et de réseautage qui sont proposées dans le cadre de leur programme de résidence.

Les artistes résidents sont invités à présenter leurs projets et faire connaître leurs besoins au tout début de leur résidence auprès de l'équipe de la Cité internationale des arts.

Vous êtes évidemment autorisé à vous absenter de la Cité pour des courtes durées, mais veuillez éviter les absences prolongées (au delà de deux semaines). Veuillez informer l'accueil en cas d'absence de plusieurs jours et sachez que personne d'autre ne pourra occuper l'atelier pendant ce temps.

11. CONSIDÉRATION

Pendant votre résidence, vous allez partager un lieu de vie avec des artistes de toutes nationalités. Nous vous demandons de vous montrer respectueux et de faire preuve de tolérance

envers les autres résidents, notamment en ce qui concerne leurs différentes origines, cultures et orientations.



Il est impératif de ne pas faire de bruit entre 22 heures et 8 heures.

N'oubliez pas que votre atelier sera occupé par l'un de vos pairs après votre départ : vos efforts pour laisser l'espace dans un état propre et bien rangé sont donc importants. Veuillez tenir informé la Cité et/ou notre partenaire de tout équipement manquant ou endommagé.

12. COMMUNICATION

En tant que résident, n'oubliez pas de faire figurer le logo de la Cité internationale des arts sur tous vos supports de communication (papier et numérique), lorsque vous communiquez au sujet de votre résidence ou de vos projets.

Vous pouvez faire la demande du logo au service de communication :
communication@citedesartsparis.fr